



Date d'affichage : du 9 septembre au 20 septembre 2019, 16h

CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES (Régulier à temps plein, non syndiqué)

Secteur : Direction des ressources humaines
Supérieur : Directrice des ressources humaines
Lieu de travail : **Centre administratif :**
255, Place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0

Statut : Régulier à temps plein, non syndiqué
Horaire : 35 heures par semaine
Début : Dès que possible
Salaire horaire : Entre 26.90 \$ et 42.43 \$

Accessibilité :

- 1- Aux employés du CNHW (incluant les employés temporaires en vertu des dispositions des conventions collectives);**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 4- Aux membres des Premières Nations;**
- 5- À la population.**

Sommaire :

À titre de généraliste en ressources humaines, le titulaire du poste exerce un rôle-conseil et de soutien en regard des enjeux, des orientations, des stratégies et des approches en gestion des ressources humaines. Il assure une expertise professionnelle dans les différents domaines de la gestion des ressources humaines, et ce, afin de contribuer au bon fonctionnement des opérations et à l'atteinte des objectifs organisationnels. Il conseille et supporte les autorités dans les domaines suivants: la classification et la détermination des emplois, la dotation des emplois, la santé et la sécurité au travail, la qualité de vie au travail, la rémunération, la gestion de l'effectif, les conditions de travail, le développement organisationnel, la gestion du changement et l'organisation du travail. Le conseiller en ressources humaines veille à la saine gestion et à l'application des textes législatifs et réglementaires, des politiques, des programmes et des projets en ces matières. Il agit à titre de représentant de l'employeur en matière de relations de travail. Il conseille et accompagne les autorités afin de permettre une gestion uniforme, cohérente et équitable dans l'ensemble de l'organisation. Il réalise des mandats spécifiques d'envergure tactique et stratégique en fonction des besoins de l'organisation. Il favorise des rapports constructifs fondés sur le respect mutuel entre l'employeur, les employés et leurs représentants.

Fonctions principales :

- Exercer un rôle-conseil et de soutien auprès des autorités de l'organisation et formuler des recommandations en regard des enjeux, des orientations et des stratégies;
- Conseiller et accompagner les autorités dans l'identification des besoins en main-d'œuvre;
- Agir à titre de représentant de l'employeur en matière de relations de travail;
- Appliquer une saine gestion de la rémunération;
- Contribuer au maintien et à l'amélioration du développement organisationnel;
- Assurer une saine gestion des dossiers d'invalidité;
- Conseiller en matière de santé et sécurité au travail;
- Exécuter toutes autres tâches spécifiques à l'emploi.



Date d'affichage : du 9 septembre au 20 septembre 2019, 16h

Exigences :

- Baccalauréat en relations industrielles ou en administration profil ressources humaines;
- 2 années d'expérience en ressources humaines dans l'ensemble des domaines d'activité suivants: conditions de travail, dotation, relations de travail, santé et sécurité, développement organisationnel, gestion de l'invalidité et rémunération;
- Membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines (atout ou à acquérir au cours de la première année d'emploi);
- Avoir une bonne connaissance du milieu syndiqué et non syndiqué (règles d'application des conventions collectives et des conditions de travail);
- Bonne connaissance de la Loi sur la santé et sécurité au travail et toutes autres lois touchant le milieu de travail autochtone;
- Connaissances légales des normes du travail et des lois / règlements en santé et sécurité du travail (SST) : LATMP, LSST, RSST;
- Bonne connaissance de la rémunération, du domaine des avantages sociaux, des rentes et assurances collectives;
- Maîtrise du français à l'oral et l'écrit;
- Maîtrise de la Suite Office (Access, Word, Excel, Outlook);
- Connaissance de la culture autochtone et wendat (atout).

Qualités requises :

Autonomie, capacité à communiquer, capacité à gérer plusieurs dossiers, confidentialité, capacité à négocier, capacité à résoudre des problèmes, capacité à travailler sous pression, capacité d'adaptation, capacité d'analyse, créativité, diplomatie, esprit d'équipe, gestion des priorités, honnêteté et intégrité, influence et persuasion, initiative, jugement, prise de décisions, raisonnement critique, relations interpersonnelles, rigueur, sens politique, sens de la planification et de l'organisation, souci et sens du service à la clientèle, stratégique.

La description de tâches détaillée est disponible en communiquant avec la Direction des ressources humaines aux coordonnées ci-dessous.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de présentation portant le numéro du concours, leur numéro de bande (s'il y a lieu), leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel avant la fin de l'affichage par courriel : ***info@actioncompetencerh.com*** ou à ***l'adresse postale ci-dessous*** :

Action Compétence
À l'attention de Madame Sophie Savage
1265, boul. Charest Ouest
Québec (Québec) G1N 2C9

SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉSÉLECTION **SERONT JOINTS POUR LES ENTREVUES**

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et l'heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné devra se soumettre à une enquête d'antécédents judiciaires avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, le candidat accepte que son nom soit diffusé publiquement au moment de son embauche.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucun candidat, même celui ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.